



Association franc-comtoise de financement solidaire

6, rue de la Madeleine - 25000 BESANCON

09 71 53 58 28 - caisse.solidaire.fc@orange.fr

Représentants légaux : Christian DUFAY et Anne Paule ROBERT

Chargée de mission : Florence DAUGEY

## Assemblée Générale du 08 avril 2024

### Rapport d'activité et rapport financier Année 2023

Ils sont à nos côtés



## Rapport d'activité 2023

---

### ➤ Synthèse

<b>1</b>	En bref .....	p. 3
<b>2</b>	Le microcrédit personnel en région .....	p. 4
<b>3</b>	Nos pratiques.....	p. 5 et 6
	- Renforcer les partenariats sur le terrain	
	- Utilité économique et sociale	
	- Une ligne de conduite appliquée au quotidien	
	- Au-delà du prêt, informer et expliquer	
	- Les particularités du microcrédit personnel	
<b>4</b>	Le microcrédit personnel.....	p. 7
	- Pour qui ? Comment ? Pour quoi faire ?	
	- Des exemples de prêts	
	- Ce sont les emprunteurs qui le disent	
<b>5</b>	Accueil accompagnement .....	
	- Microcrédit personnel.....	p. 8
	- Surendettement.....	p. 9
	- Education budgétaire .....	p. 10
<b>6</b>	Chiffres clé 2005/2023 .....	p. 11
<b>7</b>	Chiffres clés 2023 .....	p. 12

### ➤ Annexes

<b>1</b>	Travail bénévole.....	p. 13
<b>3</b>	Chiffres détaillés de l'activité 2023.....	p. 14 à 18
<b>4</b>	Epargne solidaire à la Caisse solidaire .....	p. 19 et 20

## Rapport financier 2023

---

<b>1</b>	Compte de résultats et bilan.....	p. 21 et 22
<b>2</b>	Fonds de garantie régional.....	p. 23

## 3 activités

### Microcrédit personnel

Pour les exclus du crédit bancaire classique, la Caisse solidaire négocie les microcrédits personnels avec des banques, grâce à **deux dispositifs complémentaires**.

- ✓ **Régional** (unique en France) depuis 2003
- ✓ **National** (2007) Plan de Cohésion Sociale

### Epargne solidaire

L'association développe des ressources "hors subventions" grâce à l'épargne solidaire qui permet de collecter des **fonds privés de citoyens et d'associations**. Cette collecte de l'épargne solidaire est menée au sein de la **Plateforme des finances solidaires**, qui regroupe 7 structures.



### En 2023

183 demandes instruites

174 microcrédits personnels  
47 prêts accordés pour 138 850 €  
9 accompagnements de surendettés

+ de 600 Partenaires identifiés sur le terrain : travailleurs sociaux, employeurs (dans l'insertion ou pas), collectivités, banques, associations ...

### Plateforme microcrédit personnel dans le Doubs

Nos partenariats, pour une meilleure orientation des publics



Garage solidaire  
du Jura



## 2. Le microcrédit personnel en région

### ➤ Deux dispositifs de microcrédit bancaire

		Régional depuis 2003 (Dispositif unique en France)	National depuis 2007 (Plan de Cohésion Sociale)
Opérateurs	<b>Caisse solidaire</b>	<b>Caisse solidaire</b> + Autres partenaires <sup>(1)</sup> (UDAF, CIDFF...)	
Garantie	<b>Région</b> (garantie = <b>100%</b> )	<b>Etat</b> (garantie = <b>50%</b> )	
Banques	<b>Crédit Municipal</b>	<b>Crédit Municipal + Autres enseignes</b>	
Publics	<b>Tous</b> les exclus du crédit bancaire, orientés par les partenaires : sociaux, insertion, emploi ...	Les exclus du crédit bancaire, le plus souvent <b>usagers</b> des opérateurs : Familles, Femmes ...	
Objet des prêts	- Emploi, Equipement du logement, Santé - Dettes de loyers - Eviter le surendettement (restructuration de dettes)	Oui <b>Oui</b> <b>Oui</b>	► Oui ► Non ► Non
Critères	Personnes fichées Ayant un plan de surendettement	<b>Oui</b> <b>Oui</b>	► Oui / Non ► Oui / Non

(1) Des partenaires nous orientent les demandes qui n'entrent pas dans les critères du dispositif national ou qui ne concernent pas leurs usagers

- Ces dispositifs sont complémentaires mais **notre dispositif régional permet d'aller plus loin, dans certains cas**. Par exemple : un retard de paiement n'est pas traité dans le plan de cohésion sociale mais peut être pris en compte dans le dispositif régional.
- Nos partenariats étroits avec les acteurs (sociaux, insertion ...), nous permettent de **proposer des "bouclages" financiers complémentaires**. Par exemple : compléter, avec un microcrédit personnel, une aide institutionnelle non remboursable accordée (FSL, CAF ...) qui ne couvre pas totalement le besoin.

### ➤ Complémentarités avec le dispositif du CCAS de Besançon

**Nous sommes en relation étroite et complémentaire avec le CCAS de Besançon qui nous oriente des demandes de microcrédit relevant du dispositif général.**

1. Nous informons systématiquement le CCAS des suites données (ce qui lui permet, le cas échéant, de reprendre contact avec les personnes qui n'auraient pas obtenu le prêt dans le cadre du dispositif général).
2. De notre côté, nous orientons vers le CCAS, les personnes qui ne peuvent être prises en compte dans ce dispositif général mais qui pourraient relever du CCAS.

### 3. Nos pratiques

#### Renforcer les partenariats sur le terrain

**Pourquoi ?** Pour optimiser nos actions respectives et responsabiliser les personnes, en leur apportant une réponse globale, cohérente et adaptée.

**Comment ?** **Plateforme microcrédit personnel dans le Doubs**

La Caisse des Dépôts nous confie ce rôle depuis 2014, ce qui nous a amenés à développer des partenariats avec les acteurs associatifs et les employeurs dans le secteur de l'insertion, pour favoriser une orientation pertinente des publics.

#### Quartiers de la Politique de la Ville (QPV)

Nous nous impliquons dans les GSE (Groupes Solidarité Emploi) du Contrat de Ville du Grand Besançon :

- **Réunions avec les partenaires** sur les quartiers "Planoise", "Grette" et "Saint Ferjeux". Elles permettent de se connaître pour mieux travailler ensemble : s'informer sur nos activités, présenter des actions ponctuelles ...
- **Ptits Dej' de l'emploi, Rendez-vous de l'Emploi, Permanences emploi ...**

#### IRTS Besançon

Pour la 4<sup>ème</sup> année, nous présentons le microcrédit personnel au sein du programme de formation des Assistantes Sociales et Conseillères en Economie Sociale et Familiale.

#### En résumé

La Caisse solidaire est un **outil à la disposition des partenaires** qui leur permet de répondre ponctuellement aux besoins de leurs publics.

- **Accompagnement individualisé** des personnes.
- **Interface entre les banques et les partenaires** (CCAS, CMS, Employeurs, UDAF, CIDFF, Banque de France, etc.) : notre rôle est de tenir compte des réalités humaines et sociales des demandes, tout en proposant aux banques une lecture économique des projets.

#### Utilité économique et sociale



Source : Banque de France (catalogue ABC de l'économie)

- Le **microcrédit personnel** finance des projets d'insertion socio-professionnelle : mobilité, employabilité, formation, accès au logement, ...
- L'**intervention convergente d'acteurs** publics, associatifs et bancaires **est une spécificité du modèle français** de microcrédit.
- Qu'il soit personnel ou professionnel, le **microcrédit repose sur l'accompagnement des emprunteurs**, ce qui contribue fortement à sécuriser les projets financés.
- L'**utilité du microcrédit personnel est largement reconnue et son impact économique est élevé par rapport aux montants prêtés**. Il a notamment, dans la grande majorité des cas, des impacts positifs directs (par exemple sur l'employabilité, les conditions de logement ou la santé, selon l'objet du financement) et indirects (sur la situation budgétaire, l'insertion bancaire ou encore sur l'estime de soi).

### 3. Nos pratiques - suite

#### Une ligne de conduite

- ▶ **Vérifier que le prêt**
  - Est bien un **levier à l'insertion économique et sociale**
  - Apporte une **solution au problème rencontré** (pas de solution partielle du type "3 000 € ce n'est pas assez mais c'est mieux que rien").
- ▶ **Confirmer la faisabilité** : tenir compte de la capacité réelle de remboursement du foyer.
- ▶ **Adapter le financement** : le prêt finance le projet mais pas plus (l'objectif n'est pas "de pousser à la consommation").
- ▶ **Vérifier qu'il n'y a pas d'autres solutions** : échéanciers négociés avec les créanciers, dispositif social non sollicité (le microcrédit ne doit pas s'y substituer mais peut le compléter) etc...

#### Informier et expliquer ...

- ▶ Le public qui nous sollicite est en situation de fragilité économique mais aussi sociale, familiale ... L'accueil, ici, doit être l'occasion de mener **une action pédagogique**, pour qu'il puisse tirer le meilleur parti de sa démarche auprès de la Caisse solidaire, même si le prêt n'est pas accordé.
- ✓ Expliquer les **mécanismes bancaires** : les personnes ignorent presque tout en la matière et ne se sentent pas en position de questionner leur banque.
  - Pourquoi des frais de gestion ?
  - Rejet de paiement et conséquences
  - Autorisation de découvert et frais pour incidents de paiement
  - Epargner à tout prix : ce que ça coûte et ce que ça rapporte
  - "Bouquet d'offres" ou offres "à la carte"
- ✓ Attirer l'attention sur les **impayés**, inciter à négocier des plans d'**apurement** avec les créanciers, proposer des pistes pour améliorer la gestion du **budget** ...
- ▶ **Pour quelles raisons le microcrédit personnel peut-il être refusé ?**
  - La personne a une capacité de remboursement insuffisante, voire inexistante
  - Un effacement de dettes a été prononcé il y a moins d'un an
  - Il y a déjà des dettes importantes pour lesquelles rien n'a encore été fait ...



#### Les particularités du microcrédit personnel

Source : Banque de France

- **Il n'est pas un produit bancaire comme les autres** : les procédures de distribution doivent être personnalisées et ne peuvent pas être standardisées.
- Il bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** et intervient **en complément des dispositifs sociaux existants**.
- **Il est un moyen de financer un projet**, pour passer de "l'assistance" à l'autonomie.
- **Il n'est pas un substitut de ressources** : un foyer qui a du mal à régler les charges courantes ne peut pas rembourser un prêt. Une mensualité de remboursement est **une charge pendant plusieurs années**, qui doit pouvoir **s'intégrer dans le budget sans le déséquilibrer** et permettre de continuer à payer les dépenses courantes.

## 4. Le microcrédit personnel

### Pour qui ?

Tous ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique, pour lesquels l'impossibilité d'emprunter dans des conditions raisonnables, accentue encore leur précarité :

- Allocataires de minima sociaux,
- Travailleurs pauvres ou précaires,
- Demandeurs d'emploi,
- Personnes avec risque aggravé de santé ...

### Comment ?

La Caisse solidaire négocie les microcrédits personnels avec **3 banques** : le Crédit Municipal de Nantes, la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté (Parcours confiance) et Créasol.

**Les prêts** : de 300 à 8 000 € - Taux variables selon les banques - Frais de dossier : idem.

**La durée de remboursement** : 1 à 3 ans (voire plus) pour adapter les mensualités au budget de chacun.

### Pour quels besoins ?

1. Faciliter l'accès à l'**emploi** ou son maintien : formation, voiture, permis ...
2. Conserver, équiper son **logement** : dette de loyer (si le dispositif FSL n'a pas abouti), achat d'électroménager ou mobilier de base
3. **Se soigner** ...
4. **Compléter d'autres financements pour permettre de finaliser le projet.**
5. **Lutter contre la précarité énergétique**

Pour mémoire : **notre dispositif régional peut nous permettre d'aller plus loin que le Plan de cohésion sociale** (qui ne prend pas toujours en compte tous les besoins).

### Des exemples de prêts

#### Logement

Acheter l'électroménager indispensable, sans déséquilibrer son budget

#### Emploi

- Acheter une voiture pour pouvoir travailler, *même si on rembourse un plan de surendettement*
- Passer le permis de conduire
- S'équiper en informatique pour suivre une formation

#### Santé

Financer le "reste à charge" pour réaliser des soins (dents, optique)

#### Equilibre budgétaire

Régler un retard de loyer *avant* d'avoir une dette qui menace l'équilibre du budget

### Ce sont les emprunteurs qui le disent

"En déposant mon dossier de demande de micro crédit, j'ai pu échanger sur ma gestion du budget sans peur d'être jugée »

"J'ai passé une année dans un centre pour lutter contre mes addictions, j'avais trouvé en emploi mais pas de véhicule ... Merci à la Caisse solidaire d'avoir soutenu ma démarche »

« Ce n'est pas facile de demander un prêt lorsque nous avons toujours pu se débrouiller seuls, heureusement que la Caisse solidaire existe. Encore merci !"

## 5. Accueil, accompagnement

### ► Microcrédit personnel

#### 1. Accueillir, comprendre et analyser

L'entretien est un temps de **diagnostic et de pédagogie**. Chaque personne est reçue <sup>(1)</sup> pour

- **Faire le point** : parcours de vie, situation actuelle, perspectives ...
- **Evaluer le projet, ses conséquences** : besoin, coûts induits à prévoir
- Bâtir le **budget mensuel** : charges courantes, fixes, variables
- Vérifier la **faisabilité** : capacité de remboursement, **risque** (pour la personne et la collectivité)
- Y a-t-il des **alternatives au prêt** : autres dispositifs, autres solutions préférables à l'endettement
- **Expliquer, attirer l'attention** : fonctionnement du compte (incidents, frais), budget et pistes d'amélioration...
- **Déetecter** d'autres besoins : **orienter** et aider les personnes à trouver des solutions



- (1) Si les personnes ne peuvent pas se déplacer, les partenaires (sociaux, insertion...) recueillent les informations nécessaires, grâce au dossier type que nous avons élaboré pour cet usage.

#### 2. Constituer le dossier pour la banque

- ✓ **Valoriser** les informations "qualitatives" : historique de la situation, utilité du projet
- ✓ Tout en présentant une **lecture "bancaire" du projet** : indicateurs, ratios ...



#### 3. Donner suite aux demandeurs et aux partenaires

- **Délais** : dès qu'ils sont complets, les dossiers sont traités dans la semaine à la Caisse solidaire et transmis aux banques, qui répondent dans un délai de quelques jours à un mois (selon le partenaire) ; le déblocage des fonds se fait par règlement à l'ordre des créanciers ou virement sur le compte de l'emprunteur depuis 2020.
- **Information systématique au partenaire qui nous a orienté la personne** : nos éléments d'analyse peuvent s'inscrire utilement dans son suivi.



#### 4. Accompagner l'emprunteur, assurer le suivi

- ✓ **Maintenir le lien** : tous les emprunteurs font systématiquement l'objet d'un suivi régulier.
- ✓ **Construire une relation de confiance** : ce suivi est personnalisé (contact téléphonique à la demande, en fonction des besoins exprimés), pour apporter un soutien moral, un conseil, répondre à un problème rencontré, ou simplement écouter ...
- ✓ **Aider** : en cas de difficultés, faire le nécessaire auprès de la banque pour aider la personne à passer un cap difficile, avec un double objectif
  - **Responsabiliser** l'emprunteur en lui permettant de rester "engagé"
  - Éviter le recours trop rapide au fonds de garantie (dans l'intérêt de la collectivité).
- ✓ **Valider l'issue positive de la procédure** : le projet a été réalisé et le prêt remboursé.



## 5. Accueil, accompagnement



### ► Surendettement

**L'accès à l'information est compliqué** : Banque de France, avocat, travailleur social, Crésus, Internet ...

**La Caisse solidaire, antenne Crésus\* en région**, accompagne et informe les personnes sur le déroulement de la procédure et ses conséquences :

#### 1. Avant le dépôt du dossier

- **Aider à faire le point sur la situation**
- **Répondre aux questions**, nombreuses dans ces situations : Que se passe-t-il après le dépôt du dossier ? Est-ce que je serai sous tutelle financière ? Va-t-on me retirer mes moyens de paiements ? Mon conjoint est-il concerné ? Peut-on m'obliger à vendre ma maison ? Comment je peux faire face aux harcèlements d'un créancier ? Est-ce que je dois continuer à payer mes dettes ? ...
- **Présenter les actions possibles et leurs conséquences** pour permettre à la personne de prendre ses décisions, *en connaissance de cause*.
- **Guider dans les démarches** : huissiers, Banque de France, créanciers ...
- **Expliquer la procédure Banque de France** : comment ça se passe, quel est son rôle, quelles sont mes obligations, quels délais, quels recours possibles ... ?
- **Vérifier** que le dossier est complet (il est retourné s'il manque un justificatif) et aider à construire la lettre en fonction de la situation.

#### 2. Après le dépôt du dossier

**Expliquer les courriers** de la Banque de France, **présenter les recours** et démarches possibles en cas de **contestation**.

Il n'est donc pas rare d'être plusieurs mois en contact avec une personne à propos de son dossier.

**Le réseau Crésus : protéger, éduquer, libérer**



**Un dossier de surendettement est déposé en France toutes les 3 minutes !**

**Crésus accueille, écoute, informe et accompagne** les personnes surendettées et recherche les solutions les plus adaptées à leurs difficultés financières, sociales et juridiques.

- 30 associations qui couvrent 43 départements. Ce maillage permet d'accompagner annuellement près de 26 000 ménages sur l'ensemble du territoire national.
- Une Fédération dont la mission est la mise en cohérence, sur l'ensemble du territoire, des dispositifs de proximité développés par les associations locales, du développement professionnel des équipes et des partages d'expériences et de bonnes pratiques.
- **Un pôle juridique** indispensable, chaque situation étant spécifique et souvent très complexe.

\* Chambres R<sup>E</sup>gionales du S<sup>U</sup>rendettement Social : fédération spécialisée dans la prévention du surendettement et l'accompagnement des ménages surendettés depuis 1992



#### Le jeu Dilemme

- **Proposer des programmes d'éducation budgétaire** à des personnes financièrement précaires, ou qui risquent de se trouver en situation de surendettement.
- **Intervenir, à titre préventif**, auprès des plus jeunes.

La Caisse solidaire a animé 29 séances Dilemme depuis 2016 (année de démarrage de l'action)

- ✓ **Dans des structures** qui l'ont sollicitée pour leurs publics (groupes de 6 à 10 personnes)
  - Régie des Quartiers
  - Structures d'insertion : Blanchisserie du Refuge, Julienne Javel ...
  - Associations : ADDSEA, Miroir de Femmes
- ✓ **Pour des curateurs en formation** : cette animation nous est demandée chaque année pour sensibiliser les futurs professionnels. Elle est aussi l'occasion de **faire connaître notre activité microcrédit personnel** à ces publics qui pourront recourir à nos services pour les personnes dont ils auront la charge.

#### Le jeu d'éducation budgétaire



Pour se familiariser avec **l'environnement bancaire**, la gestion du **budget**, les choix de **consommation** et leurs conséquences :

- ✓ Gestion active d'un **budget**
- ✓ Compréhension de son **environnement** : banques, assurances, impôts, droits et devoirs des parties prenantes ...
- ✓ **Responsabilités** individuelles et collectives : économies d'énergie, conséquences sociales, environnementales et personnelles des choix de consommation, **partage** de bonnes pratiques
- ✓ **Compétences transversales** : échanges au sein des équipes, argumentation, débat, prise de décision en groupe ...

#### Les leviers pédagogiques de Dilemme

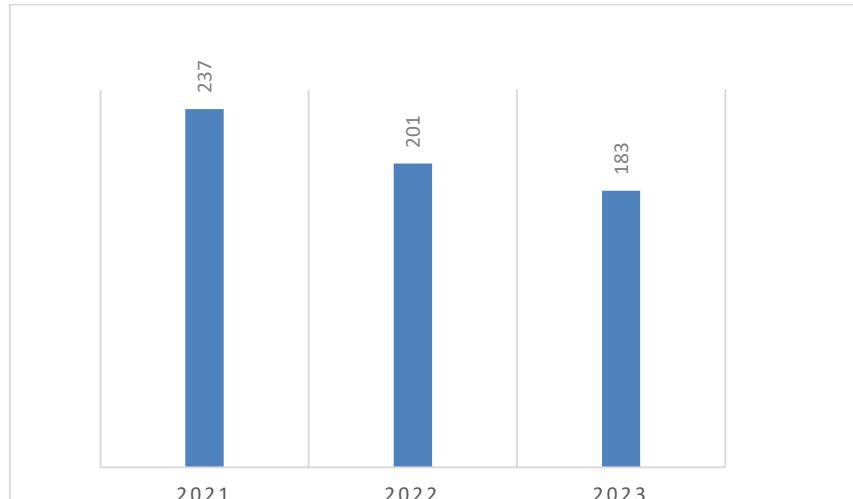
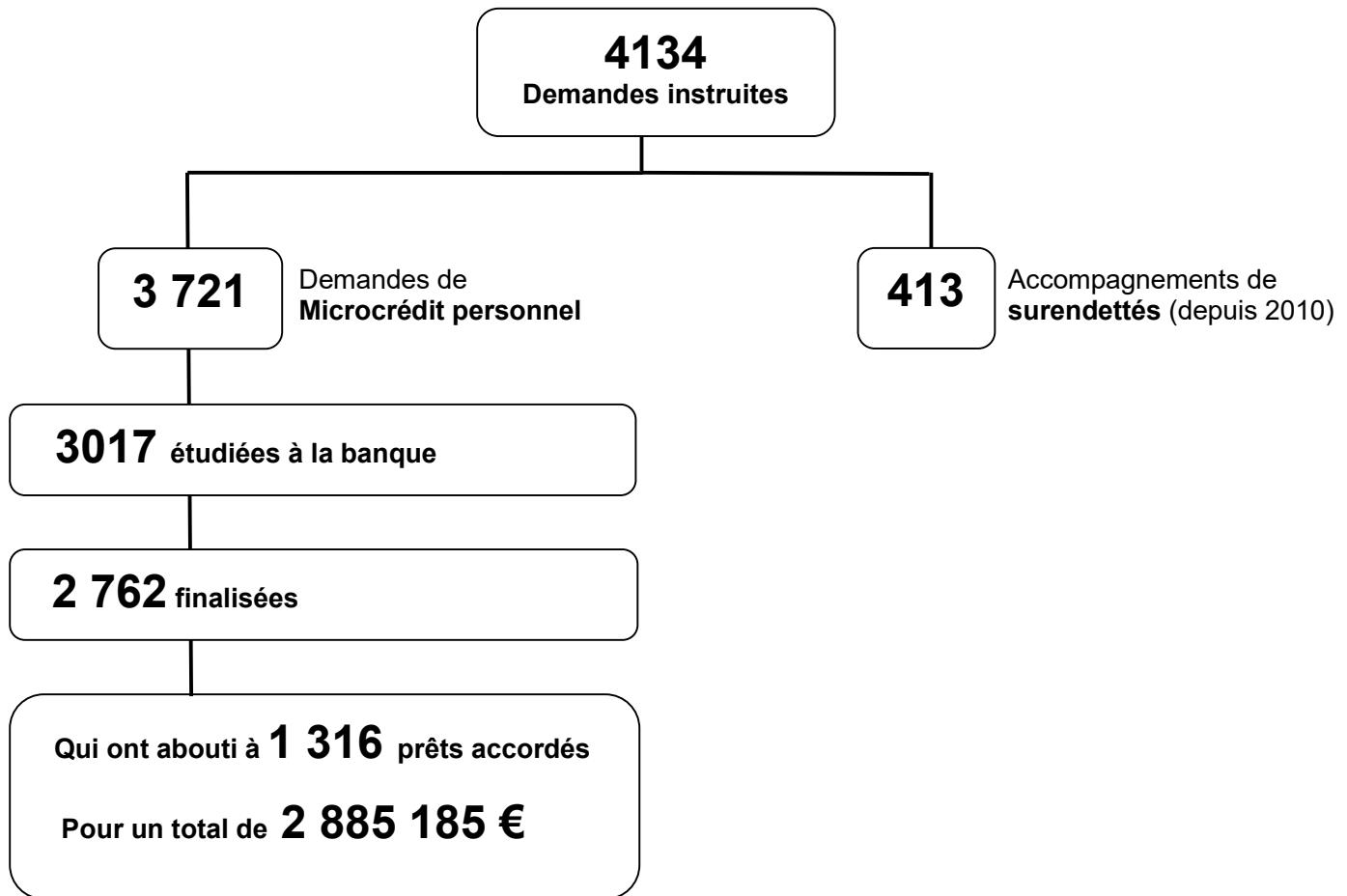
Le jeu propose une méthode d'apprentissage ludique et innovante, basée sur des **allers-retours constants entre expérimentation et théorie**.

Cet outil permet à chacun d'acquérir de nouvelles **connaissances** pratiques, d'enclencher une **prise de conscience** ou d'éveiller des **questionnements** personnels, collectifs ou philosophiques concernant la **consommation**, les méthodes de **marketing**, les choix de **société**, la **solidarité**...

Au-delà de son impact pédagogique, l'utilisation d'une méthode ludique, via un processus de distanciation et d'identification (jeu de rôle), crée un formidable **espace d'échanges et de débats**, où l'absence de tabou et de jugement rend possible une véritable **libération de la parole par rapport à l'argent**.



## 6. Chiffres clés de 2005 à 2023



## 7. Chiffres clés 2023

Le ralentissement des demandes de micro crédit personnel enregistré en 2022 a perduré en 2023. De même, le nombre de dossiers pouvant être transmis à nos partenaires bancaires a lui aussi fléchi (174 demandes et 111dossiers transmis)

### 183 demandes instruites

2018	2019	2020	2021	2022
284	307	239	237	201

### 174 microcrédits personnels

2018	2019	2020	2021	2022
242	268	220	216	186

### 9 accompagnements de surendettés

2018	2019	2020	2021	2022
42	39	19	21	15

### Parmi les 174 demandes de microcrédit personnel

Tous les chiffres détaillés en page 16 à 21

**71 %** sont orientées par les partenaires sociaux ou les employeurs de l'insertion

**85 %** concernent la mobilité pour l'emploi (voiture, permis) ➔ 86 en 2022

**59 %** des personnes ont un emploi ➔ 54 en 2022

**39%** ont moins de 35 ans ; **29%** ont entre 36 et 50 ans ; **32%** ont plus de 50 ans

**58%** sont des femmes ➔ 57% en 2022

### 47 prêts accordés

Pour un total de 138 850 €



Soit **42%** des dossiers finalisés en Comités d'engagements

2018	2019	2020	2021	2022
122	83	92	85	51
293 K€	173 K€	231 K€	245K€	179K€

2018	2019	2020	2021	2022
58%	40%	53%	45%	38%

### 90% Logement et emploi

**96% Mobilité** : permis, véhicule, formation (149/174)

**4% Logement** : équipement, loyers, rénovation (7/174)

### 9% Solder des dettes (16/174)

2017	2018	2019	2020	2021	2022
4,5%	2,8%	6%	3%	4%	7%

### 58% Salariés

2017	2018	2019	2020	2021	2022
46%	50%	57%	48%	51%	54%

### 37% En contrat CDI

2017	2018	2019	2020	2021	2022
47%	50%	52%	57%	43%	46%

**Fin de la 1ère partie " Synthèse "**

## 1. Travail bénévole

### La contribution citoyenne

**L'apport en temps** des bénévoles est valorisé dans notre budget, puisqu'il permet de développer l'action de la Caisse Solidaire, en lien étroit avec l'emploi salarié de l'association.



Heures bénévoles	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Accompagnement emprunteurs</b> 10 personnes chargées de ce suivi	71	83	87	87	126	99
<b>Groupes de travail</b> Lettre d'Information, Promotion, Formation budgétaire, Comptabilité ...	95	100	80	78	192	153
<b>Plateforme des finances solidaires :</b> Permanences mensuelles + Manifestations (Marché de Noël Besançon, Semaine et mois de la finance solidaire)	0	0	6	18	67	139
<b>Partenariats institutionnels et techniques</b> Réunions d'information aux partenaires, contacts institutionnels ...	37	25	9	19	71	33
<b>Administratif</b>	59	64	31	36	25	102
<b>→ Total des heures valorisées (15 bénévoles au total)</b>	262	272	213	238	481	526

13,82 € en 2023 (Smic horaire 11,52 € valorisé x 1,20) - Source Centre 1901	3 621 €	3 609 €	2 620 €	2 899 €	5 791 €	6 238 €
-----------------------------------------------------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

<b>Comités de pilotage, C.A, A.G</b>	97	145	68	101	150	195
--------------------------------------	----	-----	----	-----	-----	-----

<b>→ Total des heures : 22 % d'un ETP (1 ETP = 1 607 h/an - sources : Service public.fr)</b>	359	417	281	339	631	721
--------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

## 2. Chiffres détaillés de l'activité

### Accueil et accompagnement 2023

#### Remarque à propos des chiffres ci-dessous :

Face à l'augmentation du nombre de dossiers incomplets dès le départ, nous avons pris le parti de ne soumettre à la banque que des dossiers *complets*.

D'où le fait que le point 2. et 4. sont désormais identiques : tous les dossiers vus à la banque sont finalisés, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réponse.

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Demandes traitées, dont</b>	<b>183 au total</b> →	201	237	239	307
└ <b>Microcrédit personnel</b>	<b>174</b>	186	216	220	268
└ <b>Surendettement</b>	<b>9</b>	15	21	19	39

Demandes réorientées, non suivies, abandons	- 63 54 réorientées, non suivies, en cours 9 abandons par les personnes	- 52	- 28	- 48	- 62
<b>Dossiers étudiés à la banque</b>	= 111 64% des demandes	= 134 72%	= 188 87%	= 172 78%	= 206 77%
Sans suite	0	0	0	0	0
<b>Dossiers finalisés à la banque</b> (donnant lieu à un accord ou un refus de prêt)	= 111 100% des dossiers traités	= 134 100%	= 188 100 %	= 172 100%	= 206 100%
Qui ont abouti à	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 47 prêts accordés</li> <li>• 42 % des dossiers finalisés</li> <li>• Pour un total de 138 850 K€</li> <li>• 133 emprunteurs en cours de suivi</li> </ul>	51 38% 179 K€ 169	85 45% 245 K€ 187	92 53% 231 K€ 184	83 40% 173 K€ 196

#### Pour résumer, en 2023

183 Demandes de microcrédits personnels ()

↳ 111 Traitées ET finalisées en comités d'engagements à la banque

↳ 47 Prêts accordés pour 138 850 K€

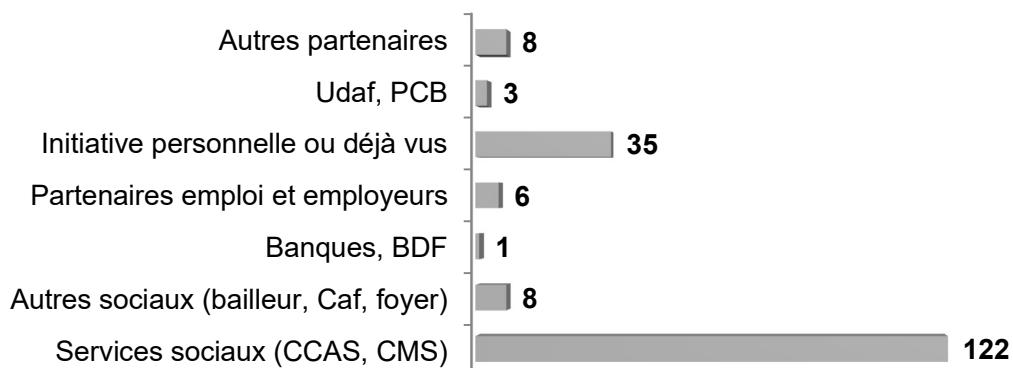
### 3. Chiffres détaillés de l'activité – suite

#### Orientations des demandes

##### ➤ Les orientations par les travailleurs sociaux, employeurs ou accompagnants vers l'emploi

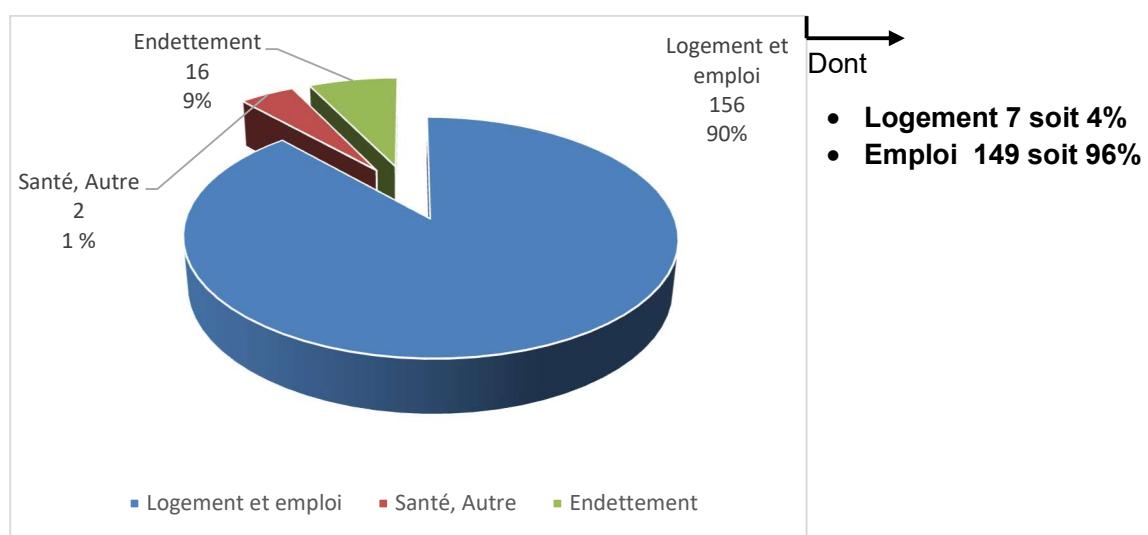
- 71% des demandes de microcrédit personnel ; 70 % en 2022
- 67% de l'ensemble des demandes (MCP et surendettement) ; 65% en 2022

**Ensemble des demandes (183) :** Microcrédit personnel (174) et surendettement (9)



#### Objet des prêts

**Le microcrédit personnel est bien un levier à l'insertion économique et sociale**  
 ➔ 90 % des demandes concernent le logement et l'emploi



### 3. Chiffres détaillés de l'activité - suite

## Emploi

	Ensemble	MCP	Surendettement
<b>En emploi</b>	<b>109 60% ( 54 % en 2022)</b>	102	7
<b>Sans emploi</b>	<b>74 40% ( 46 % en 2022)</b>	72	2
Ensemble	183	174	9

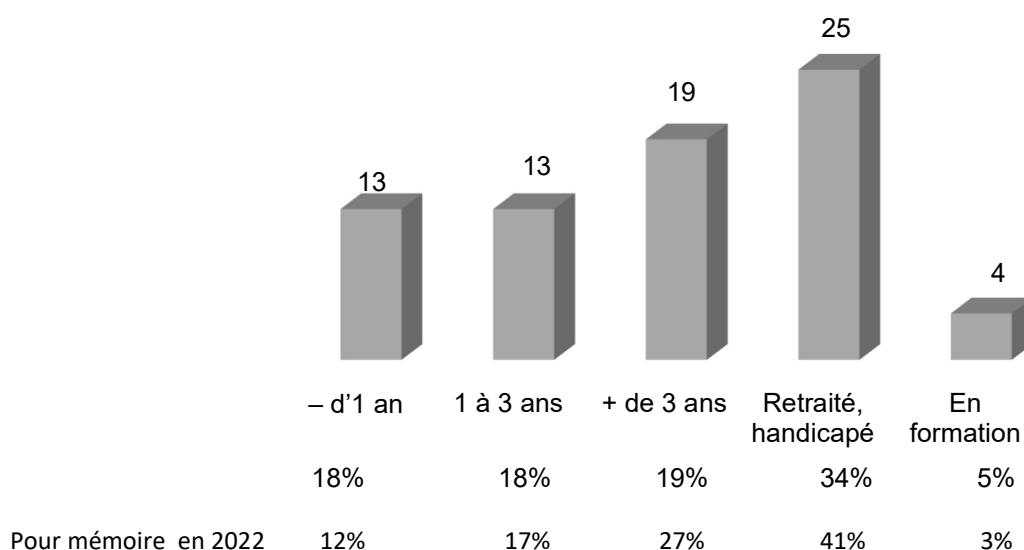
#### → 60% des personnes travaillent (54% en 2022)

- ✓ **Microcrédit personnel : 59% (102/174) - 53% en 2022**
- ✓ **Surendettement : 78% (7/9) - 53% en 2022**

#### → Le nombre de CDD/intérim n'évolue pas - stabilité du nombre de CDI

Autre (apprentissage,...)	2		
CDD, Insertion, Intérim	58	53%	53% en 2022
CDI, fonctionnaires	49	45%	46% en 2022

#### → Pour les personnes sans emploi

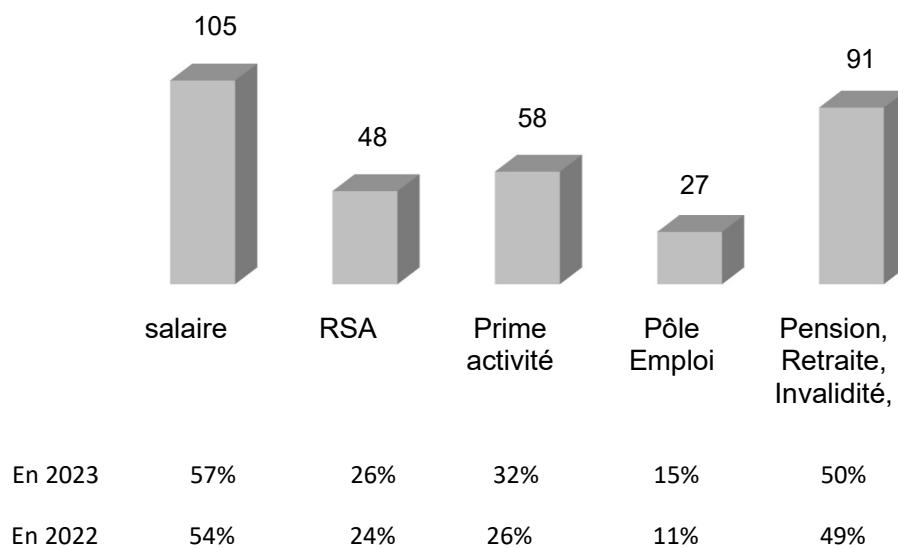


### 3. Chiffres détaillés de l'activité - suite

#### Ressources

	Ensemble	MCP	Surendettement
<b>En emploi</b>	<b>109 60% ( 54% en 2022)</b>	102	7
<b>Sans emploi</b>	<b>74 40% ( 46% en 2022)</b>	72	2
Ensemble	183	174	9

→ Pour l'ensemble des demandes : 57% des personnes perçoivent un salaire



→ Selon la nature de la demande

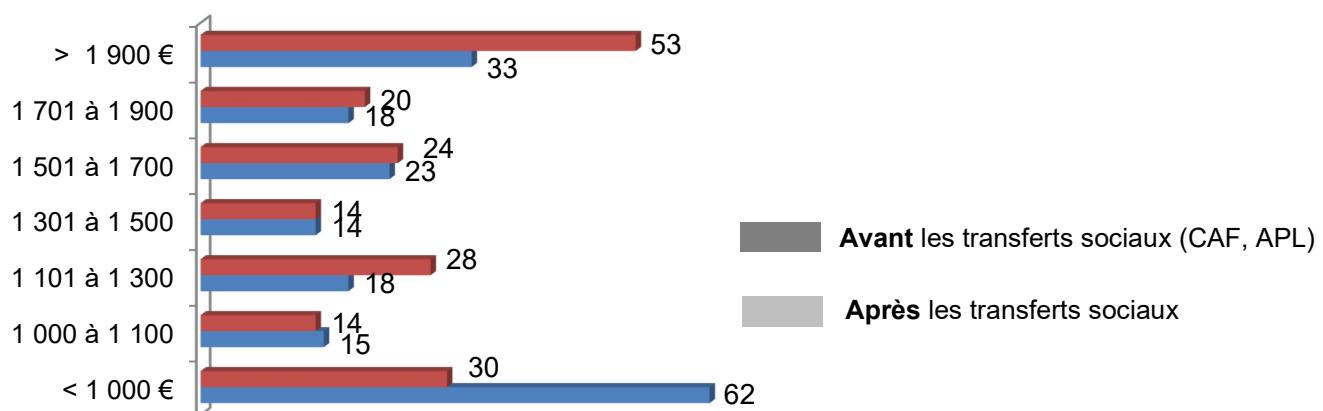
MCP 174		Surendettement 9	
	2022	2023	2022
Salaires	100	100	8
RSA	49	48	0
Prime d'activité	51	56	2
Pôle Emploi	21	26	1
Pensions, Retraites, Invalidité	95	89	4

### 3. Chiffres détaillés de l'activité - suite

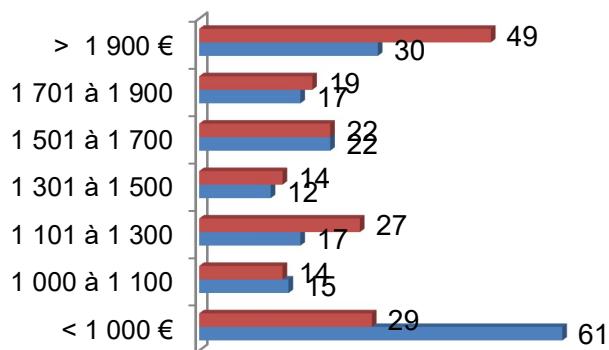
#### Ressources avant et après les transferts sociaux (C.A.F. et A.P.L.)

##### → Ensemble des demandes

Moins de 1 000 € avant les transferts sociaux	Moins de 1 000 € après les transferts sociaux
33% (62/183)	32% en 2022



##### → Microcrédit personnel



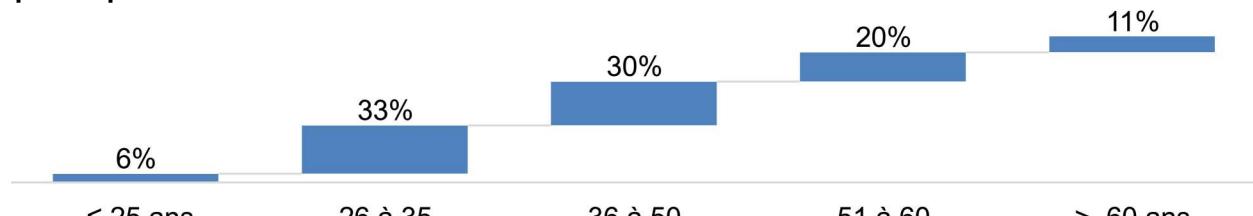
##### → Surendettement : Comme chaque année on voit que les transferts sociaux sont ici a priori moins déterminants (même si l'échantillon reste limité)



### 3. Chiffres détaillés de l'activité - suite

#### Tranches d'âge

Un changement : c'est maintenant la tranche d'âge 26/35 ans qui est la plus représentée



Pour mémoire en 2022

6% 25% 35% 22% 11%

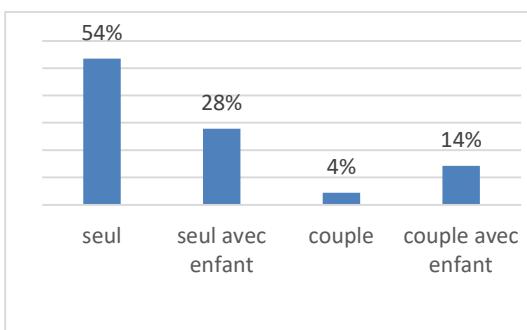
#### Répartition hommes / femmes

**Microcrédit personnel** : 58% de femmes (101/174)

**Surendettement** : 78% de femmes (7/9)



#### Composition des foyers



	Ensemble 183	MCP : 174	Surend. : 9
seul	98	91	7
seul avec enfant	51	50	1
couple	8	8	0
couple avec enfant	26	25	1

Plus de personnes seules et seules avec enfant(s) pour les demandes de microcrédits personnels ( 91 sur 174 et 50 sur 201)

## 4. Epargne solidaire



### Une contribution citoyenne

L'apport de financements privés en provenance des citoyens qui "épargnent solidaire" est précieux, puisqu'il aide la Caisse solidaire à avoir des ressources hors subventions.

### Une définition de l'épargne solidaire (Source : Finansol)

Epargner solidaire, c'est placer son argent dans le financement de projets ayant une utilité sociale ou environnementale. La finance solidaire revêt la forme d'un circuit simple qui vous permet, grâce à votre épargne, de financer l'accès à l'emploi et au logement pour des personnes en difficulté, des activités écologiques, l'entrepreneuriat dans les pays en développement... tout en vous permettant de dégager des intérêts.

A la Caisse solidaire, nous vous proposons une "épargne de partage".

1. **Vous placez de l'épargne** (sans obligation d'ouvrir un compte chez nos partenaires)
  - Au Crédit Municipal : sur un "bon de caisse" (pour les particuliers et les associations) ou sur un "compte à terme solidaire" (pour les associations et les entreprises).
  - Au Crédit Coopératif : plus de nouveaux épargnants mais les "livret Agir" des épargnants déjà en place continuent à être gérés.
2. **Vous conservez votre épargne et reversez tout ou partie des intérêts** à la Caisse solidaire (50%, 75% ou 100% des intérêts produits par cette épargne, c'est vous qui choisissez).
3. **Vos Avantages**
  - **Epargne disponible** à tout moment - Capital et intérêts **garantis**
  - **Avantage fiscal** : votre don est déductible des impôts, selon la législation en vigueur et la Caisse solidaire vous adresse un reçu de don.



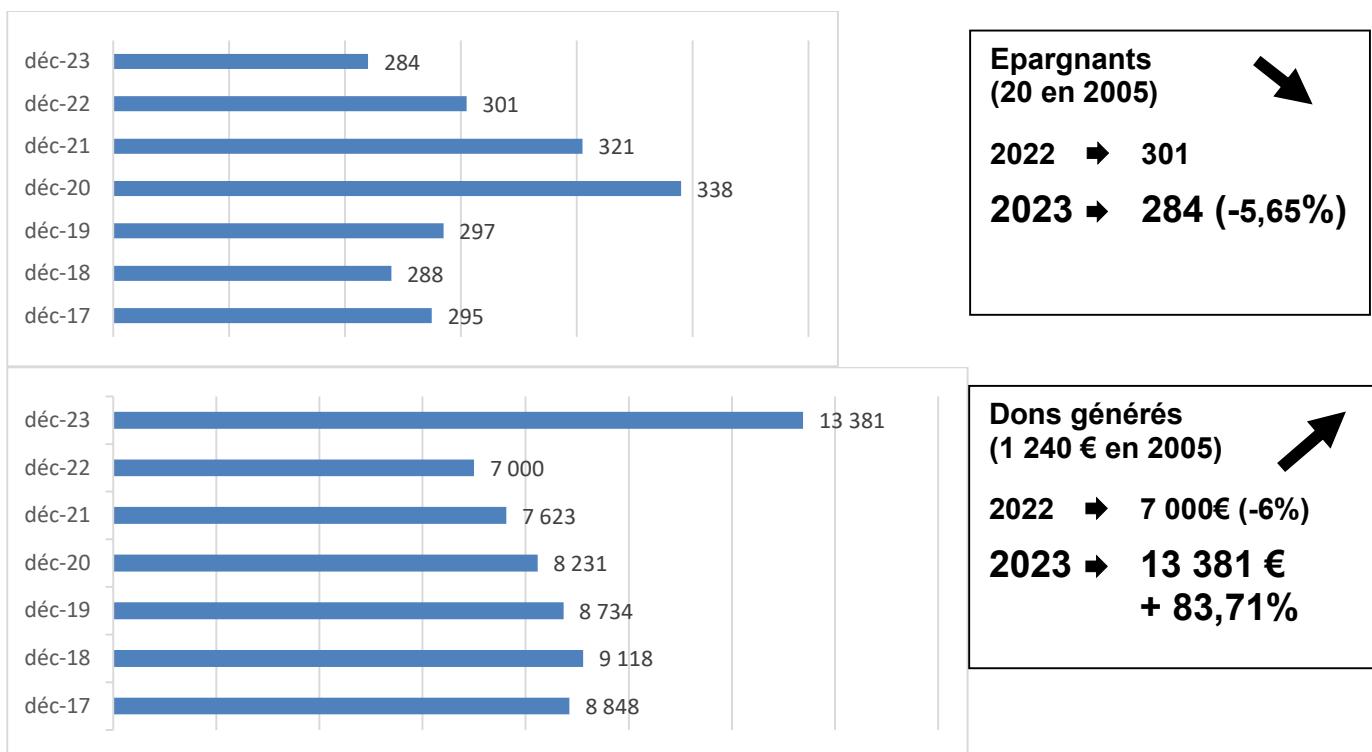
**Nous simplifions vos démarches**  
**Au 09 71 53 58 28**  
**Ou caisse.solidaire.fc@orange.fr**

## 4. Epargne solidaire



**L'épargne solidaire au profit de nos activités s'est développée grâce aux partenariats au sein de la Plateforme des finances solidaires qui nous ont aidé à promouvoir nos actions et à convaincre de nouveaux épargnants solidaires.**

**MAIS depuis 2021, l'ensemble des chiffres enregistrés est en baisse, pour une raison indépendante de nous : en effet, un partenaire bancaire nous a annoncé ne plus accueillir de nouveaux épargnants solidaires pour notre association. D'où la baisse du nombre d'épargnants par contre la hausse des taux en 2023 a provoqué une augmentation du montant des intérêts cédés par les épargnants solidaires.**



L'épargne solidaire des citoyens génère des **dons à la Caisse solidaire** (partage des intérêts), qui lui permettent de développer ses activités d'accompagnement des plus vulnérables : pédagogie (mécanismes bancaires, relevés de comptes), aide à la gestion du budget, suivi pendant le remboursement du prêt, conseil et accompagnement des personnes surendettées ...

**Vous êtes 294 particuliers et 2 associations à faire confiance à la Caisse solidaire, à travers une adhésion et/ou une épargne solidaire. MERCI de votre soutien !**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
pour mémoire							
Adhérents	49	44	55	44	39	42	28
Epargnantes	288	297	331	338	321	301	284
Nb total de personnes	311	314	337	352	341	318	296

## Compte de Résultats 2023

Charges		
606300	Petit matériel	113,30
606400	Fournitures de bureau	967,40
613000	Location immobilière	307,69
614000	Charges locatives	1 200,00
616000	Assurances	227,07
6188	Autres frais divers (fleurs)	100,00
622000	Honoraires	232,63
623600	Travaux d'imprimerie	157,50
625000	Déplacements	0,00
626000	Affranchissement, Tél.	1 295,62
627000	Frais financiers	145,00
628010	Cotisations	365,00
63300	Cotisation formation	539,68
635	Taxe d'habitation	177,00
641000	Salaires	32 707,78
641200	Provision cour Congés payés	1 195,75
64500	Charges sociales	12 065,51
647500	Médecine du travail	110,40
648100	Charges sociales sur C. payés	597,87
647999	Provision indemn. Fin de carrière	800,00
	<b>excédent 2023</b>	<b>1 429,21</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>54 734,41</b>

Produits		
772	Produits exercice ant.	
740000	Subventions	36 400,00
7560	Cotisations/Adhésions	790,00
7600	Produits financiers	4 163,07
7680	Dons	13 381,34
787000	Reprise sur provisions	
	<b>TOTAL</b>	<b>54 734,41</b>

<b>TOTAL</b>	<b>54 734,41</b>

Abandons de frais Km 217,01  
**262 heures bénévoles** 3620,84

Abandons de frais Km 217,01  
**262 heures bénévoles** 3620,84

Smic horaire valorisé à 13,82 € - Source : centre 1901

Smic horaire = 11,52 au 01/05/2023 \* 1,2

## Commentaires

- Les subventions ont énormément baissé cette année : 36 400€ en 2023 contre un peu moins de 63 000 en 2022. Nos financeurs ont dû faire face à une forte augmentation de leurs dépenses et ont fait des arbitrages.
- Dans le même temps les dons ont fortement augmenté en 2023 en raison de la hausse des taux d'intérêt. (13 381 € contre 7 000€ en 2022)
- Heureusement nos charges ont fortement baissé :
  - o L'embauche de Florence D. en septembre 2022 et le départ en retraite de Florence G. au 31 décembre avaient fortement impacté le montant total des salaires et des charges afférentes. Cette année nous sommes revenus à une situation normale.
- **Les actions de la Caisse solidaire ont plus que jamais une plus-value sociale importante :** permettre aux exclus du crédit bancaire classique de financer leur projet pour accéder à l'emploi, conserver un logement, se soigner, éviter de plonger dans le surendettement ...

- Ainsi, notre action permet d'**éviter des coûts sociaux élevés**.
- Cette plus-value sociale est assurée par l'emploi à temps plein de notre chargée de mission et du bénévolat. Il y a donc un coût économique que seules les subventions peuvent couvrir.
- Les subventions sont donc d'autant plus à négocier chaque année, pour assurer la **pérennité de notre action** et le maintien de l'emploi salarié.

## 1. Comptes 2023 - suite

### Commentaires (suite)

Les dons et autres produits hors subventions représentent 33,5% des ressources

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
15 021 €	13 706 €	9 776 €	11 623 €	10 789 €	<b>10 774 €</b>	<b>18 334 €</b>

1. l'épargne solidaire a engendré 13 381 € de dons (7 000 € en 2023)

284 épargnants ( 301 en 2021)

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
8 800 €	9 100 €	8 734 €	7 231 €	7 623 €	<b>7 000 €</b>	<b>13 381 €</b>

2. les adhésions sont en baisse

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 090 €	1 160 €	1 290 €	980 €	960 €	<b>935 €</b>	<b>790 €</b>

### détail des subventions

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>62 700</b>	<b>63 588</b>	<b>63 430</b>	<b>62 660</b>	<b>36 400</b>	
GBM (Grand besançon Métropole)	9 000	9 000	9 000	9 000	8 100
CGET (politique de la ville)	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Conseil départemental Doubs	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
Conseil départemental Haute-Saône	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Conseil départemental Jura	1 400	1 680	1 280	1 060	1 000
Caisse des dépôts (1)	15 000	13 950	14 350	11 700	
Région (ESS)	19 000	19 658	19 000	19 600	5 000
Région (politique de la ville)	1 000	2 000	2 500	5 000	2 000
CCAS Vesoul	300	300	300	300	300
CCAS Besançon	2 000	2 000	2 000	1 000	
Appel à projet (microcrédit contre la précarité énergétique)					5 000

(1) Depuis 2014, la **Caisse des dépôts** nous confie l'animation/coordination du dispositif microcrédit personnel dans le Doubs. En 2017 elle a réajusté le plafond du nombre de dossiers en fonction de ce que la Caisse solidaire réalise depuis plusieurs années (plafond à 200 dossiers), puis nous a annoncé dernièrement la modification puis la disparition de ce dispositif à terme – 2025 - la banque des territoires n'ayant plus vocation à traiter le microcrédit.

## Bilan au 31/12/2023

Actif		Passif	
Caisse d'Epargne	300,93	Report à nouveau	268 133,21
Crédit Municipal	30 553,69	Provision pour pension	800,00
Crédit Coopératif (compte courant)	7 615,43	Personnel : rémunérations dues	2 145,56
Crédit Coopératif (livret)	81 231,39	Provision pour congés	1 195,75
Bons de Caisse	149 000,00	Charges sur congés	597,87
Produits à recevoir	14 859,39	Charges à payer	4 259,23
		Produits constatés d'avance	5 000,00
		<b>Excédent 2023</b>	<b>1 429,21</b>
<b>Total €</b>	<b>283 560,83</b>	<b>Total €</b>	<b>283 560,83</b>

## 2. Fonds de garantie régional

### 1. Comment il fonctionne et à quoi il sert

Le fonds constitué en 2004 par le Conseil Régional de Franche Comté permet de négocier les microcrédits auprès des banques :

- La **garantie** facilite l'octroi de prêts à une population jugée "à risques" (à laquelle les banques adressent habituellement un refus).
- Avec l'**effet levier**, 10 € du fonds permettent d'obtenir un prêt de 30 € au Crédit Municipal.

### 2. Les mouvements sur ce fonds de garantie

- **2 sources d'apports** : pour un prêt accordé avec la garantie Région, l'emprunteur verse 1% du prêt et devient ainsi "**emprunteur solidaire**". Par ailleurs, le fonds est placé sur un **compte rémunéré**.
- **1 seule possibilité de retrait** : quand l'emprunteur ne rembourse plus. La totalité du solde à régler est alors prélevée sur le fonds de garantie.

**En 2023**, 2 dossiers ont fait l'objet d'un recours au Fonds de garantie pour impayés :

- 1 pour un montant de 858,65€
- 1 pour un montant de 966,07€